



2017-09-12

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-PLAGES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 septembre 2017 à 19 h à la salle du conseil, située au 2053, chemin du Tour-du-Lac, Lac-des-Plages, et à laquelle sont présents les membres suivants :

**M<sup>me</sup> CLAUDETTE MOLLOY  
M. PIERRE BOIVIN**

**M<sup>me</sup> CAROLE LADOUCEUR**

**M<sup>me</sup> CHRISTINE RICHER**

**FORMANT QUORUM** et siégeant sous la présidence de la Mairesse, **M<sup>me</sup> JOSÉE SIMON**  
Le Directeur Général / Secrétaire trésorier, **M. DENIS DAGENAIS** est aussi présent.

**MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SESSION**

**Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte**

**ORDRE DU JOUR**

- ❖ Adoption de l'ordre du jour
- ❖ Approbation du procès-verbal de la séance du 8 août 2017
- ❖ Correspondance
- ❖ Période de questions d'ordre général
- ❖ **Résolutions :**
  - Remboursement des frais de camps de jour 2017 – Madame Touchette
  - Remboursement des frais de camps de jour 2017 – Madame Jessica Michaud
  - Participation au projet de dépliant d'information sur les matières résiduelles de la MRC de Papineau
  - Formation d'un comité sur l'acceptabilité sociale du projet minier Lac La Loutre
  - Contrat de rechargement du chemin du Tour-du-Lac
  - Petits Bonheurs LDP – subvention
  - Date des séances du conseil en 2018
  - Remerciements pour l'évènement « Woodstock à Johnny »
- ❖ **Finance :**
  - Rapport des dépenses autorisées par le Directeur général
  - Approbation des comptes payables
- ❖ Affaires nouvelles
- ❖ Période d'intervention des membres du conseil
- ❖ Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- ❖ Levée de la séance

\*\*\*\*\*

**2017-09-141 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ladouceur

**QUE** L'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec dispense de lecture, et il demeure ouvert à toute modification.

Adopté

**2017-09-142 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**CONSIDÉRANT** que le Directeur général / Secrétaire trésorier a remis copie du procès-verbal de la séance du 8 août 2017, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquence il est dispensé d'en faire la lecture ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Molloy

**QUE** Le procès-verbal de la séance du 8 août 2017 soit approuvé, tel que déposé.

Adopté

**PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL**



**2017-09-143 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE CAMPS DE JOUR 2017 – MADAME TOUCHETTE**

CONSIDÉRANT la politique de remboursement des frais de camps de jour hors territoire adoptée le 8 mai 2015 par la résolution numéro 2015-05-084 ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Richer

QUE Les frais de camps de jour de Madame Isabelle Touchette pour Fabiola Touchette, soient remboursés au montant de 150 \$, pour l'année 2017.

Adopté

**2017-09-144 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE CAMPS DE JOUR 2017 – MADAME MICHAUD**

CONSIDÉRANT la politique de remboursement des frais de camps de jour hors territoire adoptée le 8 mai 2015 par la résolution numéro 2015-05-084 ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Richer

QUE Les frais de camps de jour de Madame Jessica Michaud pour Alexane et Noah Desrochers soient remboursés au montant de 300 \$.

Adopté

**2017-09-145 PARTICIPATION AU PROJET DE DÉPLIANT D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DE PAPINEAU**

ATTENDU que la MRC de Papineau projette de concevoir un dépliant qui sera distribué dans chaque logement des municipalités participantes afin d'informer les citoyens sur les matières acceptées lors des différentes collectes et à l'écocentre et en y mettant l'emphase sur l'amélioration des performances de la collecte sélective ;

ATTENDU que le programme Amélioration de la performance – édition 2017 de Tricentris offre une subvention de 0,50 \$ par citoyen afin de mettre en place des projets visant à améliorer la quantité et la qualité des matières recyclables issues de la collecte sélective ;

ATTENDU qu'une demande a été acheminée à la Municipalité de Lac-des-Plages afin de participer à ce projet commun et d'accepter que la subvention du programme « Amélioration de la performance – édition 2017 » soit versée à la MRC afin de réaliser ledit projet ;

ATTENDU qu'un nombre minimal de municipalités doit participer afin de s'assurer de la viabilité du projet ;

Il est proposé par M, Pierre Boivin

Et résolu

QUE La Municipalité de Lac-des-Plages participe au projet de réalisation et de distribution d'un dépliant afin d'informer les citoyens sur les matières acceptées lors des différentes collectes et à l'écocentre et en y mettant l'emphase sur l'amélioration des performances de la collecte sélective ;

QUE : La Municipalité de Lac-des-Plages accepte que la subvention du programme Amélioration de la performance – édition 2017 de TRICENTRIS soit versée à la MRC afin de réaliser ledit projet ;

QUE La Municipalité de Lac-des-Plages ne fera pas de demande au programme Amélioration de la performance – édition 2017 de TRICENTRIS ;

ET QUE : Madame Marie-Pier Lalonde Girard, soit mandatée pour assurer un suivi dudit projet et de compléter tous les documents qui lui sont associés.

Adoptée

**2017-09-146 FORMATION D'UN COMITE SUR L'ACCEPTABILITE SOCIALE DU PROJET MINIER LAC LA LOUTRE**

CONSIDÉRANT qu'un projet minier du lac La Loutre est à l'étape d'exploration sur le territoire de la Municipalité de Lac-des-Plages et que selon les informations disponibles, les infrastructures principales nécessaires au projet seraient entièrement situées sur notre territoire ;

CONSIDÉRANT que les impacts potentiels appréhendés dans ce type de projet pourraient affecter les municipalités en aval dont Duhamel et Lac-Simon puisqu'elles pourraient se retrouver dans le même bassin versant que le projet ;

CONSIDÉRANT le manque d'information quant au projet et de la zone d'étude, c'est-à-dire la zone comprenant des composantes physiques, biologiques et humaines qui sont susceptibles d'être affectées d'une manière ou d'une autre par le projet ;

CONSIDÉRANT que la rencontre d'information donnée le 22 juin 2017 à 18h30 à la salle communautaire de Duhamel par Monsieur Martin Pérusse, Biologiste de Biofilia ;



CONSIDÉRANT qu'il est important de ne pas se positionner puisque n'ayant à ce moment aucun détail sur les caractéristiques du projet, outre qu'il s'agit d'un projet de mine de graphite et qu'un projet minier relève, règle générale, d'un grand niveau de complexité ;

CONSIDÉRANT que les Municipalités de Lac-des-Plages, Lac-Simon et Duhamel pourrait s'organiser ensemble sous forme d'un comité sur l'acceptabilité sociale du projet minier lac La Loutre où chacune des municipalités sera représentée ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Molloy

QUE Soit créer un comité sur l'acceptabilité sociale conjoint composé de fonctionnaires et d'élus représentant les Municipalités de Lac-des-Plages, Lac-Simon et Duhamel respectivement.

Adopté

#### **2017-09-147 CONTRAT DE RECHARGEMENT DU CHEMIN DU TOUR-DU-LAC**

CONSIDÉRANT la confirmation d'une aide financière de 15 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal qui sera appliquée au rechargement du chemin du Tour-du-Lac, à partir du 2284;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres auprès de quatre entrepreneurs, d'après le devis préparé par Madame Nirisoa Raherinaina, ing. ;

Il est proposé par M. Pierre Boivin

QUE Le contrat de rechargement du chemin du Tour-du-Lac, à partir du 2284, soit accordé à Excavation R. B. Gauthier inc, plus bas soumissionnaire conforme, selon le devis préparé par Madame Nirisoa Raherinaina, ing., au montant de 33 959,58 \$, taxes incluses.

QUE Madame Nirisoa Raherinaina, ing., soit mandatée à la surveillance des travaux qui devront débuter dans le mois de septembre.

Adopté

Madame Christine Richer se retire de la discussion en mentionnant son conflit d'intérêt dans le prochain sujet.

#### **2017-09-148 PETITS BONHEURS LDP - SUBVENTION**

CONSIDÉRANT la demande de subvention au montant de 1 000 \$, déposée à la table du conseil par « Petits Bonheurs LDP » ;

CONSIDÉRANT que ledit organisme a déposé son état financier et ses activités à venir ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ladouceur

QUE La Municipalité de Lac-des-Plages verse une subvention, au montant de 1 000 \$, pour l'année 2017, à « Petits Bonheurs LDP ».

Adopté

Madame Christine Richer reprend la discussion.

#### **2017-09-149 DATES DES SÉANCES DU CONSEIL EN 2018**

ATTENDU que la population a demandé le retour de la séance du conseil le vendredi ;

ATTENDU qu'une pétition a été remise au conseil ;

ATTENDU que cela faciliterait la participation citoyenne ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Molloy

QUE Les séances de conseil en 2018 soient planifiées les vendredis.

QUE La direction, en collaboration avec le prochain conseil, choisissent les dates et heures de celles-ci.

Adopté

#### **2017-09-150 POUR L'ÉVÈNEMENT « WOODSTOCK À JOHNNY**

CONSIDÉRANT l'évènement « Woodstock à Johnny » qui a eu lieu le 19 août 2017 ;

CONSIDÉRANT que cet évènement a été un franc succès et a permis d'amasser des fonds pour la résidence « Le Monarque » ;



Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Richer

QUE Des remerciements et des félicitations soient adressés à Monsieur Jean-Réal Sabourin et son équipe de bénévoles pour ce bel événement.

Adopté

**RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL :**

Le Directeur général / Secrétaire trésorier dépose à la table du conseil le rapport de dépenses autorisées en août 2017, pour étude et considération.

**2017-09-151 APPROBATION DES COMPTES PAYABLES**

CONSIDÉRANT que le Directeur général / Secrétaire trésorier atteste qu'il y a les fonds disponibles pour les dépenses ci-dessous décrites ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ladouceur

QUE Le paiement des comptes payés au montant de 23 302,19 \$, apparaissant à la liste des chèques émis soit approuvé.

QUE Le paiement des comptes à payer au montant de 136 993,38 \$, apparaissant à la liste datée du 8 août 2017 soit approuvé.

Adopté

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR**

**2017-09-152 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ladouceur

QUE La séance soit levée et terminée. Il est 20 h 20.

Adopté

Josée Simon  
Mairesse

Denis Dagenais  
Directeur général / secrétaire-trésorier

*Je, Josée Simon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code Municipal.*

LAC-DES-PLAGES